Démarche VAE

Etape préliminaire : donner un sens à son projet de VA	Juin-septembre (année N)
Etape 1 : S'informer concrètement sur la VAE Visio d'information le 4 novembre de 12h30 à 13h30	Octobre-Novembre (année N)
Etape 2 : Constituer le livret de recevabilité = Livret 1	Avant 30 novembre (année N)
Etape 3 : Préparer la VAE - S'inscrire à l'Université - Etablir le dossier de VAE = Livret 2 - Préparer l'audition face au jury **Accompagnement**	Février à juin (année N+1) **Date limite remise livret 2 : mi-juin**
Etape 4 : Soutenir son dossier devant le jury de VAE. Convocation 8 semaines avant la date du jury	Fin juin (année N+1)
Etape 5 : Résultat de la validation Rapport du jury, recommandations Validation totale, partielle, non validation	Début juillet (année N+1)

IUT Blois
15 rue de la Chocolaterie
CS 32903 41029 Blois cedex

02 54 55 21 46

sfc.iut-blois@univ-tours.fr

iut-blois.univ-tours.fr